



GROUPE-CONSEIL ROMAND POUR LA MODÉRATION DE LA CIRCULATION (GCR)

5ème JOURNÉE «RUE DE L'AVENIR» Vendredi 6 octobre 89 - Fribourg

«DES MESURES DE MODÉRATION, D'ACCORD, MAIS COMMENT, LESQUELLES ET A QUELS COÛTS ?»

Le sens de cette journée : rassembler les professionnels (ingénieurs, urbanistes, architectes, aménagistes), les responsables politiques et administratifs des communes et des cantons romands, les représentants d'associations de parents, d'habitants, d'usagers, pour s'informer mutuellement, débattre, plus spécifiquement à Fribourg, autour des questions de choix (aménagement modérateur sur une grande échelle ou localisés ?), de coûts, de stratégies (aménagements définitifs, provisoires, lourds, légers ?).

PRIX DE LA JOURNÉE :

Fr. 80.- comprenant toutes les conférences, la documentation, le repas de midi (sans boisson) et le déplacement en bus. Rabais de Fr. 20.- par personne pour les représentants d'associations d'habitants ou institutions d'utilité publique.

LIEUX :

Séances dans la salle supérieure de l'Hôpital des Bourgeois, rue de l'Hôpital 2 à Fribourg et à l'Hôtel-restaurant du Jura, route du Jura 20 (voir programme détaillé qui sera envoyé aux personnes inscrites dans les délais).

INSCRIPTIONS :

Par retour du coupon d'inscription pour le **vendredi 22 septembre** au Secrétariat romand du GCR, Caroline 1, Pro Juventute, 1003 Lausanne. Versement sur le CCP 10-725-4, BCV, Lausanne, compte GCR No LD 272.403.
Renseignements : Tél. 022/736 57 77 ou 29 68 01 & 021/23 50 91.

PROGRAMME

- 9h.15-9h.45 Accueil. Café.
Distribution de la documentation
- 9h.45-10h.00 Présentation du GCR et de la 5e Journée «Rue de l'Avenir»
- 10h.00 Exposé introductif : Fred WENGER, aménagiste, Urbaplan
- 12h.00 env. Réalisations suisses et étrangères : Lydia BONANOMI, IREC/EPFL (avec dias)
Notre philosophie de la modération : 3 villes romandes s'expriment par la voix d'un de leurs responsables :
Genève : M. C. CASTELLA, chef d'Etudes et Constructions
Lausanne : M. D. LITZISTORF, Service d'Urbanisme
Fribourg : M. D. BARRAS, Service Aménagement
Information sur l'application de la loi sur les chemins pour piétons et de randonnée (LCPR)
- 12h.15 env. Apéro offert par la Ville de Fribourg
- 12h.45 Repas de midi à l'Hôtel du Jura
- 14h.00 Présentation des visites de l'après-midi par le Service de l'Aménagement de la Ville de Fribourg.
- 14h.30 Visites en bus du quartier Vignettaz, de la Place du Pertuis (Neuveville) et du quartier d'Alt. Retour à l'Hôpital des Bourgeois.
- 16h.30 Discussion finale et conclusions.
- 17h.00 Fin de la 5ème Journée «Rue de l'Avenir» du GCR.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA 5ème JOURNÉE «RUE DE L'AVENIR»

Je m'inscris pour la journée du 6 octobre 1989 avec repas

Nom : Tél.

Adresse :

NP et localité :

Fonction :

Je désire m'abonner au bulletin d'information du GCR «Rue de l'Avenir» (Fr. 12.- 4 parutions par année - Fr. 20.- abonnement de soutien)

Je désire par ailleurs recevoir des informations sur :

- L'AST (Association suisse des transports)
- L'ADP (Association droits du piéton)
- PRO JUVENTUTE

- la SAP (Société d'art public)
- la SPE (Société suisse pour la protection de l'environnement)

A renvoyer au bureau du GCR p.a. Pro Juventute, rue Caroline 1 - 1003 Lausanne, **avant le 22 septembre 1989.**